

ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC
Société anonyme au capital de 20. 570.282 Euros
Siège social : 2 rue de Bassano - 75116 PARIS
457.200.368 RCS PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES

INFORMATION TRIMESTRIELLE
3^{ème} trimestre 2011

1) CHIFFRE D'AFFAIRES :

COMPARATIF
CA CONSOLIDE DU 3T 2010 - 2011

CA par secteur d'activité

(en K€)	Commerces		Hôtels		Habitations		TOTAL	
	3T10	3T11	3T10	3T11	3T10	3T11	3T10	3T11
Revenus locatifs	21	79	150	440	138	109	309	628
Charges locatives refacturées	1	3	13	13	13	11	28	26
CA TOTAL	22	81	163	453	151	119	337	654

CA par zone géographique

(en K€)	Paris		Région Parisienne Hors Paris		TOTAL	
	3T10	3T11	3T10	3T11	3T10	3T11
Revenus locatifs	204	520	105	108	309	628
Charges locatives refacturées	16	15	11	11	28	26
CA TOTAL	220	535	116	118	337	654

**COMPARATIF
CA CONSOLIDE DU CUMUL 3T 2010 - 2011**

CA par secteur d'activité

(en K€)	Commerces		Hôtels		Habitations		TOTAL	
	3T10	3T11	3T10	3T11	3T10	3T11	3T10	3T11
Revenus locatifs	62	115	451	904	422	329	934	1 348
Charges locatives refacturées	7	9	57	81	55	47	119	136
CA TOTAL	69	124	507	985	477	376	1 053	1 484

CA par zone géographique

(en K€)	Paris		Région Parisienne Hors Paris		TOTAL	
	3T10	3T11	3T10	3T11	3T10	3T11
Revenus locatifs	613	1 022	321	326	934	1 348
Charges locatives refacturées	75	90	44	46	119	136
CA TOTAL	688	1 112	365	372	1 053	1 484

2) DESCRIPTION GENERALE DES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE :

Le groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires en France, dans le secteur de l'immobilier.

Au 30 septembre 2011, le patrimoine de votre Groupe est composé d'un hôtel 4 étoiles de 5 114 m² (4 088 m² d'hôtel + 1 026 m² de commerces associés), 3 285 m² de lots résidentiels pour une surface totale de 8 399 m², dont 67% situés dans Paris et 33% situés à Levallois-Perret.

Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2011 s'établit à 654 K€ (628 K€ pour les loyers, 26 K€ pour les charges refacturées) contre 337 K€ (309 K€ et 28 K€) pour la même période en 2010.

Le chiffre d'affaires cumulé au 3ème trimestre 2011 s'établit à 1 484 K€ (1 348 K€ pour les loyers, 136 K€ pour les charges refacturées) contre 1 053 K€ (934 K€ et 119 K€) pour la même période en 2010.

La progression des revenus locatifs s'explique essentiellement par la régularisation des indemnités d'occupation et des loyers dus par le locataire NRF de l'immeuble sis Rue du Faubourg St Honoré à Paris (8°).

En effet, consécutivement à l'arrêt de la cour d'appel du 23 février 2011, l'indemnité d'occupation mensuelle facturée les deux premiers mois de 2011 a été de 58,8 K€ HT contre une indemnité d'occupation mensuelle facturée de 50,8 K€ HT en 2010.

Une régularisation des indemnités d'occupation a également été comptabilisée lors du 1er semestre concernant l'exercice 2010 pour un montant de + 92 K€

Par ailleurs, le groupe ayant décidé d'exercer son droit de repentir par rapport au congé sans offre de renouvellement donné à ce locataire en 2005, un nouveau bail 3/6/9 a débuté le 28 février 2011.

Cela implique que, dans l'attente de la fixation par la juridiction compétente d'un loyer provisionnel dû pendant la durée de l'instance ou en définitive du loyer du bail renouvelé, le prix exigible découle du bail échu tel que celui-ci a été fixé et indexé et non de l'indemnité d'occupation dernièrement fixée par la cour d'appel.

La facturation mensuelle s'élève donc à 107,7 K€ du 1^{er} mars au 30 juin 2011 et à 109,6 K€ à compter du 1^{er} juillet 2011. Cette dernière régularisation a été faite au 3^{ème} trimestre.

Le chiffre d'affaires de ce trimestre comprend donc, en plus du chiffre d'affaires du trimestre, des régularisations concernant le loyer du 1^{er} semestre pour 178 K€

Concernant le reste du patrimoine, on constate une baisse du chiffre d'affaires cumulé de l'année du secteur « habitation » due au départ, au 4^{ème} trimestre 2010, du locataire du bien sis rue Tilsitt (Paris 8°) que le groupe a souhaité mettre à la vente et qui avait généré un revenu locatif de 100 K€ cumulé au 3ème trimestre 2010.

Litiges – Les principales évolutions du trimestre

L'ensemble des différentes procédures judiciaires et administratives se poursuivent et aucun événement spécifique n'est intervenu au cours de ce trimestre.

3) OPERATIONS ET EVENEMENTS IMPORTANTS DU TRIMESTRE ECOULE :

Les opérations et événements importants définis strictement au sens de l'information permanente visée par le règlement général de l'AMF (Article 22-1 et suivants) intervenus au cours du 3^{ème} trimestre 2011 sont les suivants :

L'Assemblée Générale du 29 juin 2011, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers formée dans le délai de vingt jours tel que fixé à l'article R.225-152 du Code de Commerce ou en cas d'oppositions, de rejet des dites oppositions par le Tribunal de Commerce, a décidé de réduire le capital social de la somme de 7 264 397 €, afin de le porter de 22 264 397 € à 15 000 000 €

En date du 29 juillet 2011, le Conseil d'administration a :

- Constaté, en l'absence d'opposition des créanciers dans le délai de 20 jours, la réalisation définitive de la réduction du capital social à 15 000 000 € et affecté la somme de 7 264 397 € ainsi dégagée au compte "prime d'émission" ;
- Affecté une partie de la réserve légale soit 726 037,10 € au compte "autres réserves" ; La Réserve légale s'élève donc désormais à 1 500 000 euros
- Constaté une augmentation du capital social de 158 € par création de 706 actions nouvelles, suite à l'exercice de :
 - 706 BSA (code ISIN FR 0010561985) échéance 14 décembre 2014 ont été exercés donnant lieu à la création de 706 actions nouvelles.

Le nouveau capital de la Société est donc de 15 000 158 € divisé en 99 112 091 actions.

Le 30 septembre 2011, le Conseil d'administration a :

- Constaté une augmentation du capital social de 5 570 123,28 € par création de 36 804 050 actions nouvelles, suite au réinvestissement de 55 783 869 coupons sur les 99 093 460 coupons adressés aux porteurs des actions composant le capital social à la date du 31 décembre 2010.
- Et l'arrondissement du capital social à 20 570 282 € par incorporation d'une prime de 0,72 € prélevée sur le poste « prime d'émission ».

Le nouveau capital de la société est de 20 570 282 € divisé en 135 916 141 actions.

*L'information financière trimestrielle peut être consultée sur le site internet de la société à l'adresse www.adcsiic.eu dans la rubrique « **Information réglementée** ».*

Paris, le 9 Novembre 2011